



M E T P A R K

Date de télétransmission : 17 décembre 2025  
Date de retour de l'acte : 17 décembre 2025  
Identifiant de l'acte : 033-453335069-20251217-1109-DE-1-1

## CONSEIL ADMINISTRATION DU 17 DÉCEMBRE 2025

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-cinq, le 17 décembre à 14h30, le Conseil administration légalement convoqué le 4 décembre 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Christophe DUPRAT, Président.

#### Etaient présents :

M. Christophe DUPRAT, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Patrick BOBET, M. Gérard CHAUSSET, M. Olivier ESCOTS, M. Stéphane MARI, M. Patrick PAPADATO, Mme Béatrice DE FRANCOIS.

#### Etais excusée et représentée :

Mme Isabelle RAMI à M. Patrick PAPADATO.

**La séance est ouverte**

**Affaire 2025/07/03P**

#### **Attribution d'un véhicule de fonction au directeur général**

Compte tenu des impératifs de service, des contraintes professionnelles et de sa disponibilité continue, il est apparu nécessaire que Monsieur Nicolas ANDREOTTI, en sa qualité de directeur général, puisse bénéficier d'un véhicule de fonction.

Les exigences liées à ses fonctions, et ses déplacements fréquents notamment pour représenter régulièrement la Régie à l'extérieur, justifient l'attribution permanente et exclusive d'un véhicule de fonction pour un usage professionnel et ses déplacements privés, afin de garantir sa disponibilité, sa réactivité et la continuité du service public.

Cette attribution constitue un avantage en nature. Son évaluation s'effectuera sur la base d'un forfait annuel selon la réglementation en vigueur. L'usage du véhicule inclura la prise en charge des frais de carburant ou d'électricité, de péage (attribution d'un badge télépéage), d'entretien et d'assurance par METPARK.

Un avenant à son contrat de travail sera établi.

Cette attribution prendra fin au moment où le directeur général cessera d'occuper l'emploi pour lequel ce droit à un véhicule de fonction lui a été accordé.

**Aussi, vous est-il demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser l'attribution d'un véhicule de fonction au directeur général.**

**Pour la présentation et le vote de cette délibération, Monsieur Nicolas ANDREOTTI, directeur général, a quitté la séance.**

**Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.**

**Votant(s) contre : M. Gérard CHAUSSET, M. Patrick PAPADATO, Mme Isabelle RAMI.**

**Abstention(s) : M. ESCOTS.**

**Fait et délibéré au siège social de METPARK le 17 décembre 2025**

**Pour expédition conforme**

Président



Christophe DUPRAT